Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 59 (1949-1950)

Heft: 3

Rubrik: La Croix-Rouge de la Jeunesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE

Activités en Suisse et ailleurs

SUISSE

Jeunes et vieux. — Chaque mois, un calendrier vient proposer aux écoliers une action nouvelle. Pour le mois de Noël, qui est la fête des enfants, il fallait inciter les jeunes à regarder un peu autour d'eux et à penser à ceux pour qui Noël est au contraire une source de nostalgie.

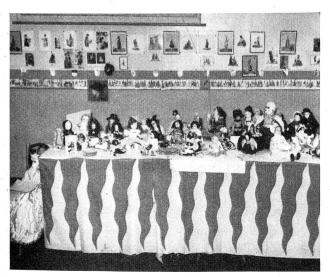


Photo Seemann, Genève

Poupées de partout. — Une classe d'école primaire de Genève a eu un jour l'idée de réunir quelques poupées. Mais, l'enthousiasme aidant, ces quelques poupées furent bientôt une soixantaine qui représentaient les cinq parties du monde. Les classes voisines et même les parents furent invités à venir admirer cette petite exposition placée sous le signe de la Croix-Rouge de la Jeunesse. Pour l'institutrice, il n'y eut que des avantages à permettre la réalisation de cette initiative. Cela donna, en effet, à celles des élèves qui ne sont généralement pas parmi les plus zélées, la possibilité de s'affirmer. Ce fut l'occasion de contacts bienfaisants et d'une saine émulation. Et maintenant, c'est l'occasion pour l'institutrice de reprendre chaque poupée l'une après l'autre, de parler du pays qu'elle représente et de rendre ainsi son enseignement plus vivant.

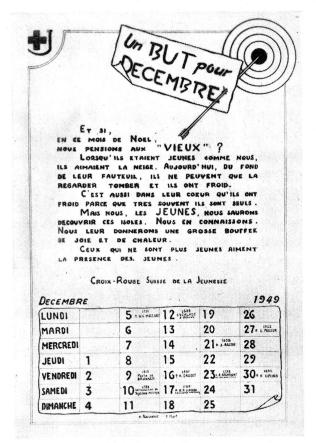


Photo Seemann, Genève

BRÉSIL

Il n'y a pas qu'en Suisse où la Croix-Rouge adulte voit enfin la nécessité d'inculquer aux jeunes le véritable «esprit Croix-Rouge» en créant officiellement une Croix-Rouge de la Jeunesse. On nous signale en effet que Rio-de-Janeiro a déjà 600 juniors. 600 à ajouter aux 40 millions répartis maintenant dans 57 pays!

GRANDE-BRETAGNE

Echanges. — Cet été, les Croix-Rouges de la Jeunesse d'Autriche, de Hollande, de Norvège et de Suède avaient envoyé chacune 30 juniors en Grande-Bretagne, où ils furent les hôtes durant deux semaines de la Croix-Rouge de la Jeunesse britannique. A leur retour, les diverses délégations emmenèrent chacune en échange 30 juniors britanniques. Ainsi les expériences de chacun furent mises à profit, ainsi rayonne la Croix-Rouge de la Jeunesse.

u. R. S. S.

Monsieur Vasiljef, de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'U. R. S. S., a déclaré récemment à Genève que la Croix-Rouge de la Jeunesse de son pays compte actuellement cinq millions de membres actifs, dont l'activité est très réjouissante. Notons, par exemple, les «postes sanitaires scolaires» formés de juniors qui veillent à la propreté des classes, ainsi que les «postes d'ordre» répartis dans les rues, qui contribuent à la prévention des accidents de la circulation.